

Bertogne

BULLETIN COMMUNAL

Novembre - Décembre 2019



Place aux enfants

Briefing de l'échevine Gretel Schrijvers



Inauguration du bois de Fays



Opération sécurité routière



LE MOT DU BOURGMESTRE

En mai 2019, la Commune de Bertogne a sollicité l'avis de ses habitants sur deux grands projets :

- **Réaffectation du site de l'ancien Monastère en vue d'y créer un espace polyvalent culturel et sportif**
- **Aménagement de la place du Commerce en vue d'y créer potentiellement des services, commerces, logements, une place publique**

Si le nombre de répondants reste faible (2,5% de la population), les habitants du village de Bertogne ont quant à eux été plus nombreux à répondre avec un taux de participation de 5,4%. Voici les conclusions établies par nos partenaires de la Fondation Rurale de Wallonie, qui ont dépouillé et analysé soigneusement tous les formulaires-réponses reçus.

« Pour le projet de réaffectation du site de l'ancien Monastère en vue d'y créer un espace polyvalent culturel et sportif, 72,4% des répondants y sont favorables. Les répondants ont notamment souligné le besoin de la population communale de disposer d'une structure culturelle de grande taille (min. 200 places), centrale et polyvalente. Bien que la partie culturelle du projet soit reçue de manière très positive par la population, la pertinence de la partie sportive reste à préciser étant donné l'offre déjà existante à Bastogne et Tenneville. Si la localisation du projet, au centre du village de Bertogne, reste quelque peu un élément de débat (4 habitants sur 10 s'en inquiètent), l'enquête révèle que ces inquiétudes sont principalement liées à la sécurité, au parking et aux nuisances sonores que pourraient causer les nouvelles activités du site. L'intégration de ces éléments dans la réflexion, la construction et la gestion de ce projet est donc primordiale.

Paradoxalement, 3 répondants sur 10 ont suggéré une inversion des deux projets quant aux sites visés : un grand hall polyvalent sur la place du commerce et des commerces et logements sur le site de l'ancien monastère, ce qui ne résout pas clairement la question liée aux problèmes de parking et de sécurité.

Le projet d'aménagement de la place du Commerce en vue d'y créer des services, commerces, logements et d'y aménager une place publique à quant à lui récolté 67,8 % de votes positifs. La perspective de redynamiser le site, notamment par l'installation de services et commerces (boulangerie, fleuriste, coiffeur, etc.), est accueillie très positivement par les habitants. L'enquête révèle également que la population de Bertogne est en attente de solutions pour les aînés (maison de repos, logements kangourous et intergénérationnels). Notons qu'au niveau architectural, la nécessité de garder les espaces de ces deux projets aérés et l'intérêt d'une réflexion écologique quant aux matériaux utilisés et aux aménagements (borne de recharge électrique, végétation) a également été soulevée par quelques répondants. »

Je souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année 2019 avant l'entrée dans une nouvelle décennie !

Votre bourgmestre, CHRISTIAN GLAUDE.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le 18 octobre dernier, dix-huit enfants enthousiastes et dynamiques se sont retrouvés autour de la table du conseil communal, en présence du vrai bourgmestre (celui des grands !).

Ils ont, avec beaucoup de sérieux, prêté serment : « Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».

Ils ont élu leur bourgmestre lors de la séance du 8 novembre. Il s'agit de Alice DRON (école de Longchamps), qui a pu revêtir fièrement l'écharpe tricolore.

Nous souhaitons un très bon mandat à nos jeunes conseillers et les félicitons pour leur engagement.

Bravo à Zaya Laloy, Gilles Choffray (école de Longchamps), Samy Louis, Gabriel Catteaux, Tiziana Marmignon (école de Compogne), Florine Alpesse, Xavier Dehard, Valentin Schreiber (école de Champs), Cloé Wuidar, Aline Marot, Lily Talbot (école de Bertogne), Chloé Ponsin, Enzo Bastin, Gaël Puchot (école de Mande-St-Etienne), Jeanne Latour, Laure Meurisse, Sylvain Dabe (école de Givry).





A l'unanimité arrête le compte de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Flamierge, pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 14 juillet 2019, est approuvé.

A l'unanimité arrête le compte de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Flamisoul, pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 14 juillet 2019, est réformé.

A l'unanimité approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS de BERTOGNE – exercice 2019 telle qu'établie.

A l'unanimité vote pour l'exercice 2020 une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques domiciliées dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice ; le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 6% de la partie, calculée conformément à l'article 466 du Code des Impôts sur les revenus, de l'impôt des personnes physiques dû à l'état pour le même exercice (inchangé par rapport aux années précédentes).

A l'unanimité vote pour l'exercice 2020 au profit de la commune, 2600 centimes additionnels au principal du précompte immobilier (inchangé par rapport aux années précédentes).

A l'unanimité approuve le catalogue de la vente de bois automne 2019.

A l'unanimité marque son accord sur les grandes orientations du futur projet de plan d'aménagement des bois de la commune de Bertogne.

A l'unanimité approuve le projet d'acte dressé par la direction du comité d'acquisition du Luxembourg concernant la mise à disposition par bail emphytéotique d'un emplacement destiné à recevoir une nouvelle cabine électrique à Flamierge.

Par 7 oui et 5 non, décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Travaux de réparation de la benne du camion Mercedes Atégo 19/28 4x4", établis par la Commune de Bertogne (19.999,99 €VAC).

A l'unanimité approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition d'une mini pelle d'occasion", établis par la Commune de Bertogne (14.999,99 €VAC).

A l'unanimité prend connaissance des résultats de l'enquête dans le cadre du dossier d'extension (création) du chemin « rue du Téou » à Longchamps par plan d'alignement ; prend connaissance de l'avis émis par la Province de Luxembourg ; approuve définitivement le plan général d'alignement d'extension (création) du chemin « rue du Téou » à Longchamps levé et dressé le 30.04.2019 par M. Caprasse – géomètre expert à Bastogne.

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le)(APE) à mi-temps (CDD de 6 mois avec possibilité de poursuivre en CDI) au service « urbanisme » ; fixe les conditions d'engagement à cet emploi.

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le)(APE) à mi-temps (CDD de 6 mois avec possibilité de poursuivre en CDI) au service « fiscalité » comptabilité » ; fixe les conditions d'engagement à cet emploi.

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le)(APE) à mi-temps (CDD de 6 mois avec possibilité de poursuivre en CDI) au service « secrétariat général » ; fixe les conditions d'engagement à cet emploi.

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur projet et réalisation pour les travaux de rénovation partielle de l'école de Givry", établis par le Service Secrétariat (10.000,00 €VAC).

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur projet et réalisation pour les travaux de création de trottoirs et de rénovation de la rue Mande-Saint-Etienne à Champs", établis par l'Administration communale de Bertogne (15.000,00 €VAC).

Par 7 oui et 5 abstentions, décide d'approuver le cahier des charges du 13 septembre 2019 et le montant estimé du marché "Entretien extraordinaire de la voirie en 2019", établis par l'auteur de projet, Département des Services Techniques (105.191,05 €VAC).

A l'unanimité approuve le capital périodes (ouverture d'un mi-temps à l'école maternelle de Bertogne au 12.09.2019) et le capital périodes à partir du 01.10.2019

Prend connaissance de :

- Approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1 pour l'exercice 2019.
- Approbation du compte communal – exercice 2018



UNE APPLICATION

QUI VOUS PERMET DE GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT !

Mon DOSSIER est l'application en ligne qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national et d'obtenir différents certificats.

Grâce à Mon DOSSIER, vous pouvez :

- **télécharger ou imprimer**, où que vous soyez, des **certificats électroniques**, tels que composition de ménage, certificat de résidence, certificat de nationalité, certificat de vie ...
 - **vérifier vos informations** enregistrées au Registre national,
 - **signaler des erreurs**,
 - **communiquer vos données de contact**,
 - **prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles** au cours des six derniers mois
- Valeur juridique : les certificats électroniques obtenus via Mon DOSSIER disposent du cachet électronique du

Registre national et par conséquent la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune.

Comment cela fonctionne ?

Pour accéder à l'application Mon DOSSIER, vous devez préalablement installer un lecteur de carte d'identité avec le logiciel approprié : <https://eid.belgium.be/fr>

Vous pouvez ensuite accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID et de votre code PIN sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be>

Votre code PIN vous est demandé afin de vérifier votre identité.

Pour toute information, contacter votre administration communale, service population au 061 21 61 09.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

TROIS ANS POUR LE GACOEUR DE L'OURTHE



Depuis octobre 2016, des familles de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne se retrouvent deux fois par mois à Roumont pour récupérer leurs commandes de produits locaux préalablement effectuées en ligne sur le site du GACoeur de l'Ourthe.

Une solution simple et efficace lorsqu'on veut se fournir en produits locaux et de qualité. **En quelques clics, vous pouvez commander une multitude de bons produits fournis par une quarantaine de producteurs de la région. Les distributions ont lieu soit le samedi matin, soit le mardi soir.**

Le plaisir du GAC, c'est faire connaissance avec les gens du coin, savoir que l'on fait vivre des producteurs locaux plutôt que des multinationales, découvrir de nouveaux produits frais et sains et redécouvrir la vraie saveur de ce que l'on mange...

L'objectif est de changer sa consommation alimentaire en favorisant la diversité, en diminuant les emballages, en minimisant les transports, en évitant les intermédiaires commerciaux, tout en profitant de prix plus avantageux.



Et c'est aussi assurer aux producteurs locaux un écoulement régulier de leur production en circuit court. **Le GAC participe donc ainsi activement au maintien d'une agriculture à échelle humaine et durable.**

Consultez le site www.gacoeurdourthe.be pour connaître les dates de distribution et les périodes de commande et faites le pas pour une première commande !

Vous souhaitez plus d'informations avant de vous lancer ?
Contactez-nous 084/45.00.54 ou adl@tenneville.be

ACTION PROMO

Fêtes de fin d'année

CHEQUES Commerces
Tenneville • Sainte-Ode • Bertogne
Plus de 70 commerces participants

Durant tout le mois de décembre

10 chèques commerces de 5 € achetés = 1 chèque commerce de 5 € offert*
Où vous les procurer ? En vous rendant dans votre administration communale durant les heures d'ouverture.

5 bonnes raisons d'acheter/d'offrir des chèques commerces :

- C'est, avant tout, une façon concrète de soutenir le commerce de proximité !
- C'est la certitude de faire plaisir car ils offrent à leur bénéficiaire une totale liberté de choix
- Ils sont acceptés chez plus de 70 commerçants partenaires.
- Ils sont émis par coupure de 5 € ou de 15 € et ont une durée de validité de 6 à 12 mois.
- Vous êtes responsable d'entreprise et vous souhaitez faire un cadeau original à vos collaborateurs ? Sachez que les chèques commerces sont déductibles fiscalement.

*** Jusqu'à épuisement du stock et maximum 250 € par famille**

Plus d'infos : 061/21.04.47
adl@sainte-ode.be - adl@tenneville.be - adl.bertogne@publilink.be

Une initiative de l'association des commerçants et de l'ADL de Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne

LES INFOS DE LA POLICE

Il y a toujours une bonne excuse pour appuyer sur la pédale d'accélérateur. Chaque année, en Wallonie, on estime que 100 personnes perdent la vie dans des accidents liés à la vitesse. 100 personnes de trop.

C'est pourquoi, comme au mois d'avril, l'AWSR insiste sur l'importance de lever le pied et d'adapter sa vitesse aux conditions de circulation. Changeons nos habitudes pour faire de nos trajets des moments sans stress.

Et vous, êtes-vous prêt à être plus chill au volant?

Pourquoi être chill au volant?

- **Rouler vite pour rattraper un retard ne sert à rien.** Ainsi, sur une nationale, en roulant à 100 au lieu de 90 km/h sur 10 km, on ne gagne que 40 secondes. Sur autoroute, à 130 au lieu de 120 km/h sur 20 km, on gagne moins d'une minute!
- Paradoxalement, **une vitesse plus réduite sur des routes congestionnées permet d'améliorer la fluidité du trafic.**



• **Rouler tranquille, cela permet aussi de consommer moins de carburant, de réduire la pollution et le risque d'accident.** On peut aussi mieux profiter de la route, car le champ visuel est plus grand quand on roule moins vite.

• **Vos proches préfèrent que vous rouliez tranquille.** 80% des Wallons qui ont des amis qui roulent trop vite n'apprécient pas ce comportement ! Rouler tranquille, au final, c'est aussi rassurer ses amis et sa famille.

*VIRGINIE DUCOMBLE, Inspecteur de Police - 0498 93 43 37
Division Accueil Quartiers Bertogne
Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 Bertogne*

PLUS JAMAIS ÇA !

Le samedi 5 octobre, une petite réception a été organisée afin de fêter dignement la réussite de la journée environnement des écoles primaires de la commune.

Souvenez-vous ! Le 27 juin, 250 enfants des écoles primaires et leurs enseignants se sont retrouvés à Flamierge afin de faire un bond de 75 ans dans le passé. Ils ont pu découvrir et réfléchir sur les horreurs engendrées par la Bataille des Ardennes ainsi que toutes les guerres passées et présentes partout dans le monde. Ils ont vécu la libération des hommes de la 17ème Airborne qui ont combattu dans ce village. La journée était rehaussée par la présence de plusieurs figurants américains ainsi que divers véhicules d'époque reconstituant un bivouac de campagne. Tout cela grâce à l'aide de multiples personnes compétentes et dévouées ainsi qu'un subside provincial.

C'est donc le 5 octobre au matin que mandataires communaux, enseignants et figurants américains se sont retrouvés pour mettre en avant cette belle réussite par quelques discours de circonstance suivis d'un lunch fort agréable.



DES KITS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE ET DES JOUETS POUR LA SAINT-NICOLAS



Avant la rentrée de septembre, la CPAS a distribué des kits scolaires aux enfants de niveau primaire. Chaque kit comprend des fournitures de base choisies pour leur durabilité. Cette action permet aux familles concernées d'alléger le budget de la rentrée.

Le CPAS propose également des jeux pour la Saint-Nicolas en collaboration avec la Croix-Rouge de Bastogne et distribue régulièrement des vivres alimentaires pour les personnes dans le besoin. Ponctuellement, il recherche des bénévoles pour les aider dans les différentes activités et services rendus à la population. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Cindy Kaiser au 0475/68 46 31 ou ckaiser.cpas@publilink.be



LE MOT DE L'ÉCOPASSEUR



Pour rappel, depuis 2013, la Commune de Bertogne, avec la collaboration des Communes de Sainte-Ode et Tenneville, a engagé un écopasseur dont voici les principales missions :

- Missions d'information aux citoyens :

Ecopasseur est synonyme de conseiller en énergie : c'est donc une personne qui peut vous aider à trouver les solutions les plus adéquates pour diminuer votre facture de mazout, de gaz et/ou d'électricité, et vous renseigner sur les différentes démarches administratives pour l'obtention de primes à l'énergie. En 2019, 32 ménages de la Commune de Bertogne ont fait appel à l'écopasseur. Parmi ces 32 ménages, 23 ont eu l'opportunité d'avoir leur logement inspecté par une caméra thermique (qui permet de se rendre compte des ponts thermiques importants ou du manque d'isolation d'une pièce par exemple).

- Missions Energie :

Le rôle de l'écopasseur vise également l'amélioration énergétique du patrimoine communal grâce notamment à la réalisation d'un cadastre énergétique, de la mise en place d'une comptabilité énergétique des bâtiments communaux ainsi que de l'établissement de la liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments. Que ce soit par des projets impliquant la réduction des consommations énergétiques (comme la gestion à distance des régulations des écoles et de l'administration qui a fait diminuer de

30% les consommations de mazout) ou par l'installation de systèmes utilisant les énergies renouvelables (comme des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments bien orientés par exemple).

- Missions Logement :

Dans une politique qui tend au logement pour tous et à plus de sécurité, l'écopasseur a également pour mission de limiter les logements inoccupés via la mise en place de contrôles et d'une taxe communale.

- Missions Sensibilisation :

Enfin, quelques activités sont organisées au sein des différents établissements scolaires sur des thématiques spécifiques à l'écologie, l'environnement, le climat et, bien entendu, l'énergie. Les élèves sont invités à discuter des différentes sources d'énergie existantes, à jouer à un jeu de société dont le thème est les énergies renouvelables, à commenter une vidéo, etc.

- La « Convention des Maires » :

La Commune de Bertogne s'est engagée dans la « Convention des Maires » qui est une initiative de la Commission européenne invitant les communes d'Europe et leurs citoyens à s'engager, sur base volontaire, à remplir un objectif de 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter. L'écopasseur a donc pour mission de mettre en œuvre les différentes actions qui auront été décidées par un Comité de Pilotage qui se réunira bientôt.



A NOËL JE CUISINE SANS GASPILLER D'ÉNERGIE

Et si nous faisons de nos fêtes de fin d'année un challenge basse énergie ? Des alternatives existent... et dans la cuisine aussi !

Pour commencer, sortez vos aliments du réfrigérateur 15 minutes avant la cuisson, ils nécessiteront moins d'énergie pour cuire. Si vous prévoyez une soupe en entrée, cuisez-la dans une casserole à pression (40 à 70% de gain énergétique). Mais ne culpabilisez pas si vous n'en avez pas, vous pourrez vous rattraper en plaçant les bons couvercles sur vos casseroles et en plaçant la casserole sur le foyer du bon diamètre.

Place au plat principal : avez-vous déjà cuisiné un gibier à basse température ? Il cuira, certes, plus longtemps, mais ce mode de cuisson préservera ses vitamines et diminuera l'énergie nécessaire à sa cuisson ! Si votre accompagnement comporte des pommes de terre, l'idéal est de les cuire au micro-ondes : cela consomme 3 fois moins d'énergie que dans une casserole pour le même résultat !

Enfin, n'hésitez pas à baisser votre chauffage pendant la cuisson (et la compagnie de vos invités) : de toutes les sources d'énergie, la chaleur humaine est la moins coûteuse !

Toujours pas d'inspiration ? Prenez rendez-vous avec un consultant des Guichets Energie Wallonie et utilisez les transports en commun ou la mobilité douce, que ce soit pour vos loisirs ou pour faire vos courses.



Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont

Tel : 061/620.160

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous <http://energie.wallonie.be>

Permanences à :

Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)

Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)

Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)

Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)



Brandebourg
Famille presque zéro déchet
La goûteuse d'Hitler
Tous tes enfants dispersés
La trente-huitième planche
Le jour des saints
Nous étions nés pour être heureux
La calanque de l'aviateur
Tabou

ZEH Julie
PICHON Jérémie
POSTORINO Rosella
UMUBYEY MAIRESSE Beata
LOUTSCH Jean-Marc
FRENCH, Nicci
DUROY Lionel
COMBES Annabelle
ANDRIAT Frank

Ne t'enfuis plus
Sa majesté des chats



COBEN Harlan
WERBER, Bernard

Pour le prêt : jeudi de 14 à 16h ; samedi de 10h à 11h30.

Lectures ou travaux scolaires : possibilité de faire venir des ouvrages d'autres bibliothèques.
Vinciane PRESER 0474 33 10 23
vincianepreser@skynet.be

VOUS AIMEZ LA PHOTO, VOUS AIMEZ LA NATURE... CE PROJET EST POUR VOUS

La commission culturelle de Racines et d'Idées vous invite à participer à un **projet photographique, collectif et ludique réservé aux habitants de la commune de Bertogne.**

En la parcourant, nous sommes surpris et ravis par la diversité des paysages, des villages, des lieux, des chemins, de toutes les beautés qu'elle offre au regard.

Nous vous invitons à photographier vos coups de cœur et à les partager !

La consigne : à la manière d'un selfie mais « à l'envers », tournant le dos au photographe, je me fais photographier regardant le paysage, le lieu ou l'endroit qui me plaît le plus dans la commune de Bertogne.

Cela peut être une vaste étendue, un lieu-dit, un bâtiment, un endroit caché, ce qui vous semble être l'un des plus beaux endroits ou celui qui a le plus de sens pour vous et que vous voulez partager.

Nombre d'images ?

5 clichés maximum par participant.

Résolution ?

Image numérique de bonne qualité et de maximum 3 Mpxl.

Quand ?

A partir de maintenant jusqu'au 21 juin 2020.

Où les envoyer ?

Par mail avec la mention « projet photo Bertogne » et vos coordonnées à vincianepreser@skynet.be et/ou willydory@skynet.be

Qu'y a-t-il à gagner ?

D'abord le plaisir du partage. Les photos seront projetées sur un grand écran dans un lieu centre de la commune et les 50 meilleurs clichés seront exposés dans une maison de village (à déterminer).

Pour vous aider à comprendre l'esprit de ce projet, voici non pas des photographies mais des reproductions de peintures de Caspar David Friedrich, peintre romantique allemand du XIX^{ème} siècle.





FAIRE UNE PAUSE DANS LE QUOTIDIEN

SE RETROUVER POUR UN MOMENT CONVIVAL AUTOUR DE L'ENFANT



Où ? Site Reine Fabiola (Rue Viomont, 8 à Bertogne)

Quand ? Les 3èmes mercredis du mois de 9h30 à 11h30

Qui ? Les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents, marraines, ...

Activités gratuites sur inscription obligatoire minimum 1 semaine avant l'activité auprès de la coordinatrice ONE : A. Clerx 0499/99 80 66

Mercredi 15 janvier

Venez partager un petit déjeuner équilibré avec nous.

Échange en présence de professionnels ONE et PSE (Promotion Santé à l'Ecole). Public : enfants de 0 à 6 ans.

Mercredi 19 février

Ouvrir un livre avec bébé. Séance animée par Vinciane Preser de la bibliothèque de Bertogne.

Public : enfants de 0 à 3 ans accompagnés.

Remarque : l'ensemble du programme de l'année 2020 est disponible sur www.bertogne.be



BERTOEGNE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES ENFANTS PARTICIPENT EN DIRECT

Récemment, tout au long de la semaine, les élèves de 5e et 6e primaire des 6 écoles communales ont sensibilisé de nombreux automobilistes devant leur école. Cet important projet, créé, développé et mis en place par l'inspecteur de Police Virginie Ducomble, l'inspecteur principal Anne-Françoise Debras avec l'appui de l'inspecteur Pascal Wattecamps, avait comme thème «**pour notre sécurité, ralentissez !**».



Chaque jour, aux heures d'entrée et de sortie des classes, les élèves participant à l'opération ont reçu un briefing par les membres de la Police. Ensuite, injonction directe par les enfants invitant automobilistes, motocyclistes, cyclistes, conducteurs de bus et camions à s'arrêter. Même pas peur ! Pendant qu'un jeune donnait son message sécuritaire, un autre comptabilisait le nombre de véhicules

et chaque conducteur recevait un flyer. Le tout sous l'œil bienveillant mais attentif du gentil renard Polifox, l'ami de tous les enfants et des grands. En fin d'opération, débriefing sur place pour un échange de remarques, constatations et avis pertinents Police-enfants.

En fin de semaine, l'inspecteur Ducomble arborait un grand sourire en détaillant les chiffres : «les élèves ont arrêté 173 véhicules à Compogne et distribué autant de flyers, 144 à Longchamps, 54 à Mande-Saint-Etienne, 58 à Givry, 219 à Champs et 249 à Bertogne, soit 897 au total, pulvérisant les chiffres de 2018 ! Le contexte de ce genre d'opération est particulier : les adultes reçoivent un message de sécurité routière de la part des enfants. Presque le monde à l'envers... Et ça marche ! 78% des accidents impliquant des enfants et se produisant pendant les heures d'école surviennent à moins de 300 mètres de

l'école et 5% dans la zone 30 spécifique à l'école. C'est pour cela qu'il faut sans arrêt taper sur le clou. Les causes sont variées et connues de tous : emplacement de certaines écoles situées le long

d'une grand'route, la vitesse, donc la distance de freinage, temps de réaction du conducteur, état des pneus, temps pluvieux, usage d'un gsm, ...]».

Et l'inspecteur principal Debras de conclure : «ne jamais oublier qu'un enfant a un comportement d'enfant. Il peut être imprévisible, on ne s'y attend pas, on est surpris. C'est pour cela qu'aux abords d'une école, il faut absolument être vigilant, respecter l'arsenal de mesures imposées par le Code de la route et le simple bon sens. Afin qu'un banal déplacement en voiture ne se transforme pas en évènement horrible pour plusieurs familles, durablement. Cela étant, les élèves impliqués dans la présente opération n'oublieront pas ce qu'ils viennent de vivre. Tout bénéfice quand ils prendront le volant, dans quelques années».



BERTOgne : SÉCURITÉ DES ENFANTS : ACTE 2

COMMENT AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES ENFANTS-PIÉTONS

ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ DES ENFANTS À BERTOgne !



Après l'opération de sensibilisation des conducteurs par les enfants, abondamment relayée par les médias, ce sont tous les élèves des 6 écoles communales, soit plus de 380 enfants, qui ont reçu la visite des membres du Conseil communal des enfants (C.C.E.), à savoir Adam, Cloé, Gaël, Fanny, Florine et Sylvain. Ceux-ci étaient coatchés par l'inspecteur de Police Virginie Ducomble, l'inspecteur principal Anne-Françoise Debras, responsables de la création, du développement et de la mise en place de l'opération «**visibilité des enfants-piétons sur le chemin de l'école**», assistés de l'inspecteur Pascal Wattecamp pour l'encadrement des élèves tout au long de la semaine dernière. Sans oublier la vedette Polifox.



But de ces nombreuses visites : sensibiliser les enfants depuis la 1ère maternelle à la 6ème primaire - et leurs parents ! – à la visibilité sur le chemin de l'école, et pas seulement. La visibilité des enfants, forcément plus vulnérables car plus petits est un facteur crucial pour améliorer leur sécurité. Avec des vêtements clairs et réfléchissants, il est beaucoup plus facile pour les automobilistes de les apercevoir. Le cartable doit aussi être

très visible grâce à des réflecteurs et des couleurs vives. **C'est la visibilité qui prime et pas la marque des vêtements ou du cartable...**



A l'école de Mande-Saint Etienne, le bourgmestre Christian Glaude expliqua qu'un automobiliste de la commune avait évité de justesse un drame en frôlant mais sans les percuter un groupe de 4 préados, près de leur école, l'hiver dernier, quand il fait noir très tôt. Tous habillés en «foncé», sans réflecteurs ou lampe de poche. Marqué par cet incident, il en parla dans son entourage et à la commune. La récente opération «visibilité» était donc un excellent signal lancé par les responsables de la sécurité en général et des enfants en particulier, tout au long des jours les plus courts et les plus dangereux de l'année que nous vivons actuellement.

A l'issue de ces visites instructives et constructives dans les classes, les jeunes du C.C.E. ont distribué du matériel réfléchissant et une «carte de promesses» Polifox à chaque élève.

PLACE AUX ENFANTS : SUCCÈS CONFIRMÉ !

SAMEDI, LES ENFANTS ONT DÉCOUVERT UNE SÉRIE DE MÉTIERS SUR LES COMMUNES DE BERTOgne ET BASTOGNE.

Pour cette 21e édition, 125 enfants et jeunes de 8 à 12 ans des 6 écoles de la commune ont été accueillis dans le monde des adultes en participant à 27 activités proposées.

Après les mots d'accueil du bourgmestre Christian Glaude, l'échevine de la jeunesse et manifestations Gretel Dequae-Schrijvers procéda au briefing, remerciant les nombreux participants pour leur présence un samedi, ainsi que les parents et bénévoles mettant leur véhicule à disposition pour conduire les enfants à la destination choisie.

A noter la présence de Christianne Detaille qui a assuré le succès de cette organisation complexe pendant 20 ans, sans le moindre accident ni incident, et qui continue de s'impliquer dans la manifestation, assurant que les jeunes sont toujours curieux d'apprendre le monde qui les entoure, de découvrir de nouvelles choses.

> Suite de l'article en page 10



Mécanique chez Guillaume



Menuiserie chez Christian



Opération chez vétérinaire Delzandre



PLACE

AUX

enfants

Place donc aux enfants découvrant le métier de menuisier, commerçant en supermarché, garagiste, agriculteur, vétérinaire, coiffeuse, banquier.

Egalement pompier, policier, urgentiste et les loisirs tels que l'art du dessin, la cuisine, le VTT, la pêche. A noter qu'à l'étang Les Fossettes, Jean-Louis, les accompagnateurs-

moniteurs et les enfants présents eurent l'honneur d'accueillir Monsieur Alexandre Pretlot, pêcheur émérite (au centre sur la photo), toujours aussi passionné.

Au retour de leurs aventures à l'école de Bertogne, une collation bienvenue attendait les jeunes et beaucoup de souvenirs à (se) raconter...



A la banque



A la ferme Bleret



A la Police



Bricolage chez Jean-Michel



Au restaurant



A la psychomotricité



Chez les pompiers



Cuisine vietnamienne chez Muoi



Dessin artistique chez Willy



Escalade chez Damien



Fabrication de fromage



Faune et flore avec Olivier



VTT avec Bernard et Michel



Pêche chez Jean-Louis

FÊTE LAÏQUE 2020

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !



Votre enfant est en 6^{ème} primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape en compagnie de ses proches et d'autres jeunes ? Avec la fête laïque, c'est possible !

La fête laïque permet aux enfants de marquer leur passage de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un spectacle préparé par et pour les enfants qu'ils présentent sur scène devant leur famille. Plusieurs rencontres sont organisées préalablement avec les enfants pour les accompagner dans la création des décors et des textes du spectacle. Le tout est ensuite mis en scène.

Les jeunes font appel à leur esprit critique pour illustrer à travers ce spectacle les valeurs qui les ont portés jusqu'à et qui feront d'eux les citoyens de demain. Ils traitent de sujets de société comme l'écologie, l'injustice, la migration à travers le regard qu'ils portent sur le monde.

La fête laïque reste souvent un souvenir précieux pour les enfants, tout comme la préparation du spectacle qui est l'occasion de créer des liens avec d'autres jeunes, de partager ensemble des moments de réflexion, d'échanges d'idées mais aussi de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera le **samedi 9 mai 2020** à 10h30 dans les locaux de la FGBT, Rue Fonteny Maroy 13 6800 Libramont. Elle s'adresse à tous les enfants de 6^{ème} primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Inscriptions : CAL/Luxembourg ASBL 061/22 50 60 ou courrier@cal-luxembourg.be - www.calluxembourg.be

N'hésitez pas à vous adresser à Madame Thill, professeur de morale laïque dans les écoles communales, pour plus d'informations.

CENTRE SPORTIF PLURI COMMUNAL - TENNEVILLE

Nouvelles activités pour les enfants et tranches horaires supplémentaires Jump Fitness
Infos et inscriptions au 0478/78.43.70 - www.centresportiftenneville.be



NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

- **Activités de multisport :**
Musculature du corps via le maintien de postures
Depuis ce mois de novembre, Mégane Brahy propose une activité Multisport **pour les enfants de 6 à 12 ans**.
Kinball, Poull Ball, Jujutsu, Quidditch, Kronum, ...
- **Jujutsu :** Pour les enfants **de 6 à 12 ans**
- **Jogging « kids » :** Pendant la trêve hivernale.
Une sortie jogging adulte sera prévue aux mêmes heures.
- **Apprentissage vélo :** « Savoir rouler à deux roues »
« Rouler à deux roues sur terrain difficile »

DATES - HEURES - CONDITIONS

Tous les mardis de 17h à 18h
5€/séance - 15€/mois - 100€/année

Chaque mois, découverte d'un nouveau sport !
Démarrage de l'activité avec le **Kinball** !

Les lundis de 17h à 18h15

Les mardis du 26 novembre au 25 février
de 18h15 à 19h. 12 séances pour 20€.

Les samedis de 9h à 10h30
Les samedis de 10h30 à 12h

JUMP FITNESS : DES TRANCHES HORAIRES SUPPLÉMENTAIRES !

- Cours collectifs sur trampoline
- Ouvert à tous, enfants (à partir de 8 ans) et adultes
- 10 personnes maximum (réservation obligatoire)
- Exercices physiques et chorégraphiés
- Fun garanti !

Vu le nombre limité de places, les réservations sont obligatoires et le paiement doit être fait pour le lundi qui précède le cours.

DATES - HEURES - CONDITIONS

Lundi de 13h30 à 14h15 (seniosport)
et de 14h15 à 15h00

Mercredi de 17h45 à 18h30 – De 18h45 à 19h30
et de 19h45 à 20h30

Réservation par sms au 0478/78.43.70
ou messenger sur « Jump Fitenneville »

Prix : 8€/séance
ou abonnement de 100€ pour l'année
ou carte de 10 séances pour 50€



Senior et Sportif
L'activité, c'est la santé !



Au Centre Sportif de Tenneville
Route Saint-Quoilin 50 6971 Champlon



Le Lundi de 13h30 à 14h15 : JUMP FITNESS
Enchaînement d'exercices dynamiques sur trampolines

Le Mardi de 10h à 11h : SPORTS RAQUETTES
Badminton, tennis de table



Le Mardi de 11h à 12h : HATHA-YOGA (Yoga thérapie)
Tonification musculaire, assouplissement, équilibre, stimulation des organes vitaux, soulagement de l'anxiété,...

Le 2ème mercredi du mois de 10h à 11h : TIR SPORTIF
Travail du contrôle mental, de la concentration, de la posture, de la réflexion...



Le jeudi de 17h45 à 18h30 : FIT'GOLD
Remise en forme générale : travail de l'ensemble des groupes musculaires, équilibre, coordination, endurance

Le vendredi de 10h30 à 11h30 : STRETCHING
Retrouver sa souplesse en déliant les articulations et en étirant à tour de rôle les différents muscles du corps



Le vendredi et le samedi de 9h30 à 10h30 : PILATES
Discipline qui s'appuie sur la respiration et le maintien de postures pour muscler le corps en profondeur

- Cours accessibles à partir de 60 ans
- Prix : - A la séance : 5€
 - Carte de 10 séances + 1 gratuite : 45€ (valable pour tous les cours)
 - Carte de 20 séances + 1 gratuite : 80€ (valable pour tous les cours)

Infos : www.centresportiftenneville.be - centresportifcspt@gmail.com - 084/47.80.76

VIENS FETER TON ANNIVERSAIRE AU CENTRE SPORTIF !

Deux heures d'activités ludiques et sportives avec un moniteur suivies d'une mise à disposition de la cafétéria pour prendre le goûter d'anniversaire

Thèmes proposés à partir de 65 € :
Multisports, Fort Boyard, Chasse au trésor, Koh Lanta, Jeux olympiques, Course d'orientation, Ninja Warrior, Paintball, Hoverboard, Quad, Bbubblefoot

Suppléments :
Crepes Party et/ou chateau gonflable

Infos et réservations :
www.centresportiftenneville.be
0498/24.97.80

BOUGEONS ENSEMBLE

Venez courir avec nous
le mardi



COURSES

Mardi	Lieu de départ - 19h
12-11	Rue grande 40 Bertogne
19-11	Rue grande 40 Bertogne
26-11	Rue grande 40 Bertogne
03-12	Rue grande 40 Bertogne
10-12	Rue grande 40 Bertogne
17-12	Rue grande 40 Bertogne
-	-
07-01	Rue grande 40 Bertogne

MARCHES

Mercredi	Lieu de départ - 18h30
13-11	Rue grande 40 Bertogne
20-11	Givry (église)
27-11	Mande ST Etienne (église)
04-12	Rue grande 40 Bertogne
11-12	Noville (église)
18-12	Gives (ancienne école)
28/12	Sortie 20 km
	Départ rue grande 40 Bertogne
08-01	Rue grande 40 Bertogne

BOUGEONS ENSEMBLE

Venez marcher avec nous
le mercredi





précision. Tout au long du parcours, le meneur est aidé par une seconde personne appelée « groom ou coéquipier ». Celui-ci est chargé de mémoriser les parcours et obstacles, rôle combien important qui est assuré par Eloïse, la fille de Freddy.

Cette année, Freddy est devenu champion de Belgique au grand dam de la partie nord du pays qui trustait habituellement les récompenses.

Il ne faut pas croire que l'on peut s'improviser meneur d'attelage :

Monsieur Freddy Schmitz habite le village de Champs au numéro 16 de la rue du Violoneux. Il est le petit-fils d'Henri Schmitz, surnommé le violoneux car il animait autrefois les bals de kermesse avec son violon. Cet instrument se trouve aujourd'hui au Musée des Instruments de Musique (MIM) non loin de la Grand-Place à Bruxelles. Son grand-père lui a transmis l'amour de la musique : professeur de saxophone à l'académie, il dirige les phalanges musicales d'Izel et de Nadrin.

Freddy suit des cours depuis plusieurs années, l'entraînement doit être pratiquement quotidien. La communion entre le cheval, le meneur et le groom doit être parfaite.

Ce sport, car il s'agit d'un sport tant pour le cheval que pour meneur et groom, Freddy le pratique avec passion. Souhaitons-lui encore de nombreux succès !

Mais Freddy a une autre passion, celle des chevaux. Il élève et dresse des chevaux Aratel, subtil croisement entre le cheval ardennais et le pur-sang arabe, mélange qui donne des chevaux qui allient endurance et rapidité. Ce sont des animaux dociles et intelligents qui conviennent admirablement pour l'attelage.

Avec Kamelia de Champs, sa jument favorite, Freddy participe à des concours d'attelage sportif, certains régionaux (Vaux-sur-Sûre, Hachy, Hatrival), d'autres nationaux (Aywaille, Flémalle, Anvers, ...) A noter que la plupart de ces concours se déroulent en Flandre. Freddy cultive le secret désir de participer à des concours internationaux mais l'investissement en matériel de transport et en temps (une semaine par concours) le freine.

Il ne faut pas croire qu'un concours d'attelage se résume en une agréable promenade en calèche. Un concours se déroule en quatre journées : d'abord, il faut subir un contrôle vétérinaire, ensuite une série d'exercices de dressage où des figures bien précises doivent être exécutées à des allures différentes. Le troisième jour consiste en un marathon où chevaux et meneurs doivent suivre un parcours parsemé d'obstacles et de chicanes qui demandent calme et précision. Le dernier jour, on teste la maniabilité de l'équipage sur un circuit comprenant une vingtaine de portes qu'il faut passer avec une extrême



BERTOIGNE CÉLÈBRE SES ÂÎNÉS

Récemment, l'Administration communale et le Comité des aînés bertognards ont invité les seniors au traditionnel goûter annuel qui se déroula en l'ancienne école devenue maison de village, au cœur de Bertogne. Au menu : le plaisir de se retrouver, la bonne humeur contagieuse, les dernières nouvelles, des blagues et bien sûr, l'apéritif pétillant et les mises en bouche.

En invité d'honneur, Monsieur Jean Legardeur, provenant de Mande Saint-Etienne et 90 ans au compteur.

En compagnie de l'échevin responsable Jean-Marc Franco, le bourgmestre Christian Glaude prononça les paroles de bienvenue, rappelant au passage et non sans humour que pour rester en bonne forme physique, les seniors (et la population) sont invités à user sans modération du nouveau site récréatif et de détente du Bois de Fays, gratuit et ouvert toute l'année. Le président de la Commission des aînés Ghislain Gouvienne remercia les autorités communales pour l'aide financière apportée afin que cet après-midi soit une réussite, ainsi que les personnes dévouées qui ont préparé et décoré les tables, assuré le service avant, pendant et après ces joyeuses retrouvailles, sans oublier les bénévoles qui ont véhiculé les personnes sans moyen de transport.

Ensuite, coup d'œil dans le rétroviseur avec l'évocation de la longue vie de Jean Legardeur, né à Mande le 18 août 1929. Fils de Anne et Alfred, entouré de plusieurs frères et



une sœur, Jean a passé la majeure partie de sa vie dans ce village et a travaillé et assisté son frère Roger dans la ferme familiale. Il a toujours aimé le football et ne manque jamais un bon match à la télévision. Appréciant la vie en plein air, cultiver un potager ou s'occuper de ses fleurs étaient pour lui un réel plaisir. Jean se rappelle aussi d'un magnifique voyage en Thaïlande, pays qui l'a marqué par la beauté des paysages, l'amabilité des habitants et la chaleur climatique.

Pour terminer cette cérémonie, **Jean reçut un beau panier garni, sous les vifs applaudissements de l'assemblée.**

Ce moment d'émotion passé, toutes et tous se régalerent lors de la dégustation de nombreuses variétés de tartes, sandwiches, café qui s'ensuivit, dans la meilleure des ambiances.

INAUGURATION DE L'ESPACE-DÉTENTE BOIS DE FAYS



On en a beaucoup parlé, plus personne ne peut l'ignorer. Idéalement situé entre Longchamps et Bertogne, juste à l'arrière de Fays, en direction de «nulle part», fameux gage de tranquillité, le nouveau centre récréatif et de détente Bois de Fays s'étale sur une superficie équivalant à plus de 7 terrains de football, dans un environnement, un calme, une sérénité sans pareils.

Ouvert depuis plusieurs mois, le Centre a été inauguré fin septembre en présence de personnalités politiques, de la société civile, de membres de la Police Centre-Ardenne, du PNDO, du DNF, du S.I. et du Commissariat général du tourisme, chaque partie impliquée ayant apporté sa pierre

à l'édifice. Le nombreux public a lui aussi répondu présent à l'invitation, séduit par la magie des lieux, malgré une météo douteuse.

Le bourgmestre Christian Glaude précisa qu' **«après des années de négociations avec la ville d'Arlon, propriétaire des lieux, la zone pédagogique a été judicieusement aménagée et présente un arboretum composé des essences de la région ainsi qu'un ensemble de panneaux didactiques sur la faune et la flore, le tout complété d'un parcours-santé, un terrain de sports, une zone de détente avec barbecue XXL mis à disposition des familles, de groupes d'amis ou sportifs, un vaste parking, le tout entièrement gratuit !»**. Sans oublier l'air pur et le panorama magnifique...

Le député provincial Bernard Moinet, à l'époque bourgmestre de Bertogne, eut l'honneur et le plaisir de couper le ruban symbolique, soulignant que cette cérémonie était à la fois **«la fin et le début d'un fameux projet, d'une sacrée aventure. Je souhaite vraiment qu'un maximum de citoyens de la commune, et d'ailleurs, profitent de cette vaste infrastructure très diversifiée, bien sécurisée, et ce à n'importe quel moment de l'année»**.

Par la suite, le vin d'honneur, quelques gâteries, les conversations et commentaires positifs voire élogieux ont agrémenté la découverte de ce lieu vraiment pas comme les autres.

KERMESSE DE LONGCHAMPS

Année après année, nombre d'évènements se suivent, se ressemblent et c'est tant mieux: après les plaisirs des grandes vacances, retour à la normalité avec les rentrées, notamment scolaire. Puis le long week-end attendu de **la kermesse**, qui **permet à toutes et tous de se retrouver dans un environnement on ne peut plus convivial, tant à la fête foraine que dans et autour du chapiteau, sur un site bien sécurisé** grâce à la fermeture de rues autour de l'église. Grâce aussi aux deux comités, Jumelage et Zimoristix, qui ont travaillé en parfaite symbiose du mercredi 18 au mardi 24 septembre ainsi qu'aux bénévoles, aussi motivés qu'indispensables.

Début des festivités le vendredi soir avec le Souper de la Kermesse qui a réuni 240 amateurs de bonne chère, suivi d'une animation musicale.

Samedi soir, 30 équipes ont participé à un quizz musical de belle facture remporté par un redoutable duo : «Les Imprévus» (F.Mayon). S'ensuivit une soirée riche en musiques pour tous âges.

Dimanche et lundi, apéritif de la kermesse, attractions foraines et chapiteau très fréquentés, jeu du clou, jeu de quilles et riboulette ont rythmé la vie du village, encore plus dès la sortie des classes. Et mardi, la fameuse journée « yapluka », mêlant petits et grands démontages, le ramassage des « crasses » en tout genre ; l'enlèvement des tables, bancs, tonneaux, bacs, frigos par le camion-brasserie, travail grandement facilité par le talent de Louis et son Weidemann, rendant au quartier son aspect habituel en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Les présidents Laurent (Jumelage) et Nicolas (Zimos) remercient les nombreux participants et visiteurs pour leur présence. Vivement 2020 !



Les Zimos, charme et sourires XL.



Fête foraine : joie des enfants, plaisir des parents.

10^{ÈME} KERMESSE DES PIÉTRIS



Du 11 au 14 octobre dernier, l'asbl Les Piétris a organisé sa 10^{ème} kermesse avec succès.

Le vendredi, l'incontournable souper tartiflette a rassemblé 420 convives dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le samedi, après une après-midi au cours de laquelle une centaine de concurrents se sont affrontés au beer-pong, les jeunes se sont retrouvés au bal.

Le dimanche, de nombreux enfants ont profité des différents métiers forains présents sur le site. Le jambon mis en jeu à la riboulette en soirée a été remporté par Michel Molitor.

Un feu d'artifice remarquable a ponctué ce 10^{ème} dimanche de kermesse.

Le lundi, l'apéro d'après messe et le buffet offerts par le comité ont rassemblé les villageois, de plus en plus nombreux à assister aux festivités.

Merci à tous les bénévoles et à tous les participants !

MAISON DE VILLAGE DE BERTOGNE

Le comité remercie toutes les forces vives qui contribuent au bon fonctionnement de la maison de village depuis de nombreuses années et est heureux d'accueillir de nouveaux membres dans les fonctions suivantes :

Présidence : Benoît Willem
Vice-présidence : Pol Simon
Trésorerie : Marielle Bergh
Secrétariat : Mireille Demuynck

Pour toute réservation de salle :

Marielle Bergh au 0472/20.66.03 - 061/21.31.87
Mireille Demuynck au 0494/91.23.84 - 061/21.82.72

Pensez à réserver votre participation au repas du Nouvel An qui aura lieu le dimanche 19 janvier 2020 à 12h00 !



JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019

CONFÉRENCE

La laine : une matière à revaloriser



À la salle "Aux quatre vents"

Cens, 55 - 6972 Tenneville

- 19h : Ouverture des portes
- 19h30 : début de la conférence
- 21h30 : verre de l'amitié

Intervenants : Le centre touristique de la mode et de la laine de Verviers, la Filière Laine, Lanado, La Chouette laine, Zanzen & Fils, Natagora, le Parc naturel de la Haute-Sûre

Une organisation du Parc naturel des deux Ourthes dans le cadre du projet DEFI-Laine



Longchamps

Eglise Saint Lambert

Le samedi 14 décembre à 20 h

Concert d'hiver avec la chorale **LAROCHANTE**

sous la direction de Bernadeta Artym

Programme: l'Adiemus de Karl Jenkins en première partie
Chants de Noël en deuxième partie

PAF 5€
Gratuit - 15 ans

La salle du village sera ouverte après
le concert pour échanger autour d'un vin chaud



Dates à retenir

PAUSE
PARENT/ENFANT
0 - 6 ans



Inscription gratuite avant le 4/12

Mme PRESER 0474/33 10 23
vincianepreser@skynet.be

Mme KAISER 0475/68 46 31
ckaiser.cpas@publink.be



Activité organisée en collaboration avec
Le Conseil CC des aînés de Bertogne

Après-midi CONTE DE NOËL

Suivi d'un goûter intergénérationnel

le mercredi 18 DÉCEMBRE à 15h

au réfectoire du site Reine Fabiola de Bertogne



Christian GLAUDE - Bourgmestre

Samedi de 9h à 10h

0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin

Sur rendez-vous

0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS

2^{ème} Echevin - 0493 87 90 55

gretel.schrijvers@skynet.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin

Sur rendez-vous

0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS

Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55

0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com

L'administration communale est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se
présenter pendant les heures d'ouverture des
bureaux, un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09